

Conditions générales d'inscription

Département Langues

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.

Une fois la formation commencée, celle-ci est due dans son intégralité et, au delà du premier cours, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

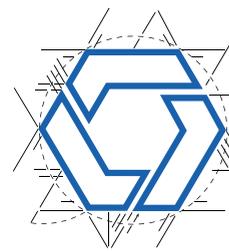
Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.



Prépaspup

Groupe Ipesup

FICHE D'INSCRIPTION 2019

English Summer Session in Paris Premières

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Tél. mobile étudiant Tél. mobile parents
E-mail @

Études de l'année en cours et établissement fréquenté :

Section Établissement
2018-2019

Terminale et établissement envisagés en 2019-2020 :

Section Établissement

Études envisagées après le baccalauréat :

ENGLISH SUMMER SESSION CHOISIE

- Stage n°1 (29 juin-12 juillet 2019) 1 425 €
 Stage n°2 (17-30 août 2019) 1 425 €

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Date et signature
obligatoires
ci-contre



Conditions générales d'inscription

Département Langues

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.

Une fois la formation commencée, celle-ci est due dans son intégralité et, au delà du premier cours, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Affranchir
au tarif
lettre en
vigueur

Melle - M.

Visa PRÉPASUP

Prépasup 16 B, rue de l'Estrapade, 75005 Paris

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le

Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à notre stage English summer session in Paris Premières 2019 et nous vous en remercions.

Stage n°1 (29 juin-12 juillet 2019)

Stage n°2 (17-30 août 2019)

Votre dossier est complet

incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :
